



COURS DISPENSES PAR LE JARDIN D'ELENDIL

Conditions générales

1. Domaine d'application

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à toute offre de cours dispensés par LE JARDIN D'ELENDIL Route des Rontes 5 - 1642 SORENS 026 420 00 43

2. Conditions d'admission

Les conditions requises pour participer à un cours sont mentionnées sur le descriptif ou sur le formulaire d'inscription du cours en question. Assurez-vous de remplir effectivement lesdites conditions.

3. Inscription

Selon les moyens à votre disposition, vous pouvez envoyer votre inscription par Internet, email ou par courrier postal. Pour certaines offres, il est indispensable de remplir un formulaire spécifique que vous pouvez télécharger sur notre site internet ou commander par téléphone ou par écrit.

3.1. Frais d'inscription pour les cours d'introduction et d'initiation à la pratique du magnétisme.

Pour ce cours, le paiement préalable de l'entièreté du cours est une condition d'admission, et doit avoir lieu 72h avant le début du jour du cours. Le montant des frais de cours sera restitué, en cas de renoncement de votre part minimum 72h.

Mais un montant de 100.- sera conservé en dehors de ce délai.

4. Règlement des frais de cours

À l'issue de votre inscription, nous vous remettons une confirmation dans laquelle figurent les montants payés.

Les délais de paiement doivent être respectés.

Par ailleurs, en cas de non-respect de ces délais, LE JARDIN D'ELENDIL se réserve le droit de vous refuser l'accès aux cours au profit d'une autre personne.

5. Organisation du cours

Pour des questions d'organisation, nous nous réservons le droit d'ajourner, de regrouper ou de changer le lieu et la date du cours. En cas d'empêchement des formateurs, LE JARDIN D'ELENDIL peut procéder à son remplacement. Si un cours prévu ne peut avoir lieu pour des causes de force majeure, LE JARDIN D'ELENDIL ne peut être tenue pour responsable.

6. Nombre de places et déroulement

Afin de pouvoir garantir des conditions optimales pour le bon déroulement de nos cours, nous nous permettons de fixer, pour chacune des offres proposées, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places sont attribuées selon l'ordre d'entrée des inscriptions (sous réserve de la réception du paiement, respectivement des frais de cours, dans le délai imparti).

En règle générale, si le nombre de participants s'avère insuffisant, le cours est annulé et d'autres dates proposées.

7. Prestations / supports de cours

Les descriptifs des différents cours contiennent l'ensemble des informations de type organisationnel telles que la durée, les coûts, les objectifs à atteindre, les contenus, les groupes cibles, les conditions d'admission. Les frais de cours incluent le matériel utilisé, le personnel et les charges diverses, pour autant que le

contraire ne soit pas explicitement mentionné. Les frais de déplacement, d'approvisionnement et de logis sont à la charge du participant ou de la participante.

8. Frais d'annulation

Toute annulation d'inscription entraîne des formalités administratives. En fonction de la date d'annulation, nous pouvons consentir à une dispense totale ou partielle des frais de cours. Pour les avis de renoncement, la forme écrite ou orale est impérative (lettre, e-mail, téléphone). Les SMS ne sont pas pris en compte. L'annulation est valable dès le moment où l'avis arrive au JARDIN D'ELENDIL

Si le participant ou la participante se désiste de la formation avant le début des cours, pour quelque motif que ce soit, le remboursement des frais de formation s'effectue aux conditions suivantes :

Plus de 72h avant la date prévue des cours :

En cas de désistement, ce montant est remboursé.

72h ou moins avant les cours :

En cas de désistement un montant de 100.- sera conservé.

Pour une absence aux cours sans avis aucun remboursement ne sera effectué.

9. Exclusion d'un cours

LE JARDIN D'ELENDIL se réserve le droit d'exclure un-e participant-e d'un cours en précisant les motifs. (Tenue, propos, comportement) En cas d'exclusion, les frais de cours ne seront pas restitués.

10. Dress Code

Une tenue pratique et ample est de rigueur. Jupe ou robe courte interdit.

LE JARDIN D'ELENDIL se réserve le droit de refuser l'accès aux cours en cas de non-respect de cette règle qui découle de la bienséance.

11. Attestation de cours

Si le-a participant-e à suivi 100% des cours, (selon les modalités d'exécution prévues pour chaque cours), il-elle reçoit une attestation de suivis de formation.

Dans le cas contraire, elle devra se représenter et s'inscrire au complément non suivi et ce à sa charge.

12. Duplicatas

En cas de perte du certificat ou de l'attestation, un duplicata peut être établi contre un défraiement.

13. Langue contractuelle

La langue contractuelle est le français.

14. Assurance

Pour l'ensemble des cours et manifestations organisés par LE JARDIN D'ELENDIL, nous déclinons toute responsabilité pour tout éventuel dommage que vous pourriez subir. Chacun est personnellement responsable de la souscription d'une police d'assurance suffisante. (RC personnelle)

L'utilisation des installations et des locaux restent à la responsabilité du JARDIN D'ELENDIL mais il ne saurait notamment être tenu responsable d'éventuels vols ou pertes d'objets ainsi que les détériorations par les participants.

15. Modification de programme et de tarifs

Entre les différentes sessions de cours, LE JARDIN D'ELENDIL se réserve le droit de procéder à d'éventuelles modifications de programme, de prix et de « Conditions générales ».

16. For juridique

Toutes les relations juridiques avec LE JARDIN D'ELENDIL sont soumises au droit suisse. Le for juridique est Fribourg.

Fribourg, Novembre 2022

LE JARDIN D'ELENDIL

Pierre André Jaquet

Alexandra Bonnet



Le Jardin d'Elendil Route des Rontes 5 – 1642 Sorens
026.420 00 43-076 345 30 40